

Commune de  
St GERMAIN DE PRINÇAY  
(Vendée)

# « LE PETIT ÉCHO »

SEPTEMBRE 2016

## L'ESSENTIEL DES SÉANCES MUNICIPALES

### SÉANCE DU 2 MAI 2016

#### ✓ ASSISTANCE À LA RENÉGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCE DES COLLECTIVITÉS / PROPOSITION DE PRESTATION PAR LE BUREAU DELTA CONSULTANT

Désireux de redéfinir les besoins en matière d'assurance, le Conseil Municipal, après délibération à 13 voix pour et 1 absence, a décidé de **signer un contrat** avec le bureau DELTA Consultant qui se chargera de réaliser un appel d'offres pour la renégociation des contrats d'assurance des biens.

Les honoraires de cette société sont de 2 100 € TTC pour l'audit, la préparation du DCE (Dossier de consultation des entreprises) l'analyse des offres et l'assistance technique pendant la durée du marché (3 ans).

#### ✓ MISE À DISPOSITION DE LA VAISSELLE DE LA SALLE / TARIF DE LA LOCATION

Pendant les travaux de la salle, il est toujours possible de louer de la vaisselle. Celle-ci devra être rendue propre.



Des tarifs ont été validés ainsi qu'il suit :

- **Forfait kit repas** (possibilité 200 personnes) comprenant : 1 assiette plate, 1 assiette à dessert, 1 verre, 1 couteau, 1 fourchette, 1 petite cuillère et 1 tasse : **0,70 € par personne**

- **Percolateur : 10,00 €**

- **Forfait vin d'honneur 50 personnes** (possibilité 250 personnes) comprenant : 50 tasses, 50 petites cuillères, 50 verres à pied ou ordinaires, 1 couteau à pain, 1 planche à découper, 4 plateaux, 6 carafes, 3 cafetières : **15,00 €**.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal a donné son accord pour la location de la vaisselle de la salle aux tarifs ci-dessus.

#### ✓ SUBVENTION AU GDON DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES CORVIDÉS

Le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité, l'aide financière sollicitée par le GDON (Groupement de Défense des Organismes nuisibles) et **décide de lui verser** pour 2016, une somme de 100,00 € pour sa campagne de lutte contre les corvidés (achat de leurres et de cartouches).

#### ✓ SPANC, PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal le rapport du service public d'assainissement.

Il fait le point sur les actions menées en 2015 et rappelle également les tarifs des services facturés aux particuliers. A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal **approuve** le rapport du SPANC pour l'exercice 2015.

#### ✓ SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE – PROJET D'EXTENSION DE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de la Vendée a été arrêté, le 29 mars 2016.

L'arrêté préfectoral n° 2016-DRCTAJ/3-99 du 5 avril 2016 définit un projet de périmètre correspondant à l'extension de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay par rattachement des Communes de Sainte Cécile et de Saint Martin des Noyers.

Les Conseils municipaux des Communes et le Conseil communautaire disposent d'un délai de 75 jours, à compter de la notification de cet arrêté, pour se prononcer sur le périmètre proposé. A défaut de délibération dans ce délai, leur avis est réputé favorable.

Après, en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** le projet d'extension du périmètre de la communauté de communes du Pays de Chantonay.

#### ✓ RAPPORT 2015 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur Jean-Jacques DELAYE, Président de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay vient présenter le rapport d'activités de la Communauté de Communes pour 2015.

Monsieur DELAYE balaye les compétences de la Communauté de Communes dans le domaine économique et dans le domaine de l'environnement. Il rappelle également qu'en 2015 la Communauté de Communes a pris la compétence « Plan local d'urbanisme et carte communale » et est habilitée à instruire les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme.



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), gère pour les communes les trois établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et la maison de vie en construction à Saint Germain de Prinçay.

Monsieur Delaye, aborde ensuite les moyens matériels et humains dont dispose la Communauté de Communes et développe les différents budgets.

Puis le Conseil Municipal interroge le Président sur les points qui lui paraissent importants et celui-ci y répond.

Monsieur Delaye ayant quitté l'assemblée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : **émet un avis favorable** au rapport de la Communauté de Communes pour l'année 2015.

## ✓ JURÉS 2017/ LISTE PRÉPARATOIRE

Le Conseil Municipal a tiré au sort, à partir de la liste électorale de la commune, trois numéros correspondant à trois personnes qui pourraient être amenées à être jurés d'assises auprès du tribunal de la Roche Sur Yon.



- Taux : EURIBOR 3 mois + marge de 1.20 %.
- Durée : 24 mois
- Frais de dossier : 300 €

Cette convention de crédit pourra être consolidée à taux fixe ou à taux variable par la réalisation d'un nouveau crédit à Moyen Terme qui viendra rembourser la convention de pré financement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, aux conditions fixées au contrat, l'attribution d'une ouverture de crédits à moyen terme. Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la commune.

### ✓ BUDGET COMMUNAL / DECISION MODIFICATIVE N°1

Quelques ajustements en fonctionnement et en investissement sont nécessaires sur le budget principal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative proposée par Monsieur le Maire, ainsi qu'il suit :

| Intitulé                            | DEPENSES |      |                  | RECETTES |      |                  |
|-------------------------------------|----------|------|------------------|----------|------|------------------|
|                                     | Compte   | Opé. | Montant          | Compte   | Opé. | Montant          |
| Autre personnel extérieur           | 6218     |      | 5 000,00         |          |      |                  |
| Intérêts des emprunts et dettes     | 6611     |      | 6 500,00         |          |      |                  |
| Fonds de péréquation des ressources | 73923    |      | 1 000,00         |          |      |                  |
| Dotations de solidarité rurale      |          |      |                  | 74121    |      | 12 500,00        |
| <b>Fonctionnement</b>               |          |      | <b>12 500,00</b> |          |      | <b>12 500,00</b> |
| Régions                             |          |      |                  | 1322     | H.O. | -80 000,00       |
| Départements                        |          |      |                  | 1323     | H.O. | -34 750,00       |
| Autres                              |          |      |                  | 1348     | H.O. | -65 000,00       |
| Emprunts en euros                   |          |      |                  | 16411    | H.O. | 200 000,00       |
| Emprunts en euros                   | 16411    | H.O. | 20 250,00        |          |      |                  |
| <b>Investissement</b>               |          |      | <b>20 250,00</b> |          |      | <b>20 250,00</b> |

## Questions diverses

### Travaux en cours sur la commune :

- **Maison de vie** : les travaux de la maison de vie sont presque achevés ; l'ouverture est prévue pour le 1<sup>er</sup> juin. La commission de sécurité doit cependant donner son accord et pour cela une réserve incendie doit être installée avant l'ouverture.

- **Travaux de la salle** : pendant la période des travaux de la salle polyvalente, le car scolaire s'arrêtera le long de la route départementale. Un accès a été créé pour sécuriser la descente du car.

- **Accessibilité dans logements Cœurs Vendéens** : les accès aux logements vont être refaits en enrobé, ceci permettra de mieux circuler autour des habitations. Les parterres fleuris seront également repris.

### Départ de la secrétaire de mairie :

Monsieur le Maire indique que le départ de la secrétaire de mairie est prévu le 30 juin pour le Boupère. Le recrutement pour son remplacement est en cours. Le centre de Gestion aidera la commune dans cette démarche.

### Commémoration de l'armistice du 8 mai :

Une cérémonie aura lieu à St Germain le 7 mai devant le monument aux morts.

### « Brigade Verte » :

L'an dernier, au printemps, des bénévoles ont participé à l'embellissement de la commune. Ils sont prêts à s'investir à nouveau. Un appel aux bonnes volontés supplémentaires sera fait dans le prochaine bulletin communal.

## SÉANCE DU 20 JUIN 2016

### ✓ SALLE POLYVALENTE / RÉALISATION D'UN PRÊT SUR AVANCE DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT, THÉMATIQUE HQE

Dans le but de financer le projet d'extension et réhabilitation de la salle polyvalente, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 14 voix pour et 1 abstention :

- **décide** de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, un **prêt Moyen Terme sur avance de la Banque Européenne d'Investissement, thématique HQE**

- montant 915 700 €
- pour une durée de 25 ans
- périodicité trimestrielle, amortissement progressif et échéances constantes
- taux fixe 1.61 %

### ✓ SALLE POLYVALENTE / CONVENTION OPTIMUM



Compte tenu des besoins futurs de trésorerie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter auprès de la C.R.C.A.M. Atlantique Vendée, une convention de Crédit « optimum » d'un montant de 500 000 € destinée à couvrir les besoins de trésorerie liés aux travaux de réhabilitation et d'extension de la salle polyvalente.

### ✓ RESTRUCTURATION SALLE DES FÊTES / DEMANDE DE CRÉDIT PARLEMENTAIRE POUR 2017

Monsieur le Maire présente les frais et le plan de financement de la salle des fêtes fournis par le bureau de maîtrise d'œuvre :

**Salle des Fêtes** 292 400 € HT  
Honoraires de la maîtrise d'œuvre 27 190 € HT  
Contrôleur technique coordonnateur SPS 1 555 € HT

TOTAL salle des fêtes : **321 145 € HT**

### Aménagement des espaces extérieurs :

Etude de sol et géomètre 1 900 € HT  
VRD et Stationnement 64 000 € HT

TOTAL parking salle et extérieurs : **65 900 € HT**

**TOTAL travaux 2017, salle des fêtes : 387 045 € HT**

| Plan de financement attendu                           |                  |
|---|------------------|
| Conseil Départemental Salle des fêtes montant octroyé | 20 250 €         |
| Crédits parlementaires (montant demandé)              | 30 000 €         |
| DETR montant obtenu                                   | 54 470 €         |
| Auto financement                                      | 82 080 €         |
| Emprunt   | 200 245 €        |
|   | <b>387 045 €</b> |

Puis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de **solliciter** auprès de Monsieur Bruno RETAILLEAU, des fonds au titre de la réserve parlementaire pour les travaux réalisés dans la salle des fêtes en 2017.

#### ✓ **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PLAN CLIMAT ENERGIE ENTRE LE SYDEV ET LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN DE PRINÇAY**

Considérant les actions menées par le Comité Syndical du SyDEV, compétent en matière de distribution publique d'énergie de réseaux, notamment pour réaliser ou faire réaliser des actions tendant à la maîtrise de la demande en énergie (MDE) et à développer les productions d'énergies à partir de sources renouvelables (EnR),

Considérant qu'afin de capitaliser l'ensemble de ces actions, le Comité Syndical du SyDEV a décidé, le 15 décembre 2008 et le 26 avril 2010, de la mise en place d'un outil global appelé Plan Climat Energie Collectivité (PCEC) pour les communes vendéennes et leurs établissements publics,

Considérant la volonté forte de notre Commune de s'inscrire dans cette démarche globale,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal **décide** :

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à renouveler la convention avec le SyDEV dans le cadre du PCEC qui détermine et décrit les actions sélectionnées par notre Commune,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à conclure avec le SyDEV les conventions particulières pour chaque action menée dans le cadre de ce Plan Climat Energie Collectivité.

#### ✓ **ÉCOLE PUBLIQUE, VOYAGE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE ET PARTICIPATION AU RÉSEAU DES QUATRE ÉCOLES**



Suite à la demande de Mme Calamy, Directrice de l'École Publique de Saint Germain de Prinçay, pour la participation de la commune au voyage scolaire d'une part et au fonctionnement du réseau des quatre écoles d'autre part, le Conseil Municipal :

- **accorde une participation** d'un montant maximum de 200 € pour la prise en charge du voyage scolaire de fin d'année de l'École Publique partagé à part égale avec l'Amicale Laique,
- **autorise le versement** de 200 € au réseau des quatre écoles pour la participation de la commune à ce regroupement pédagogique.

#### ✓ **RESTAURANT SCOLAIRE, TARIF 2016-2017**

Le bilan de fonctionnement du service de restauration laisse apparaître que le déficit est stable par rapport à l'année passée. Le nombre de repas servis est en augmentation. Il y a peu de perte ce qui permet un contrôle des dépenses.

Les services décalés donnent toujours satisfaction.

Au vu de ces éléments, à l'unanimité, le Conseil Municipal **fixe les tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2016-2017** ainsi qu'il suit :

- 3,30 € pour les enfants
- 6,55 € pour les personnels et les enseignants
- 4,20 € pour les repas majorés
- 1,10 € pour les enfants emportant leur repas dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé

#### ✓ **CESSION DES RAMPES DE CHAUFFAGE**

Une entreprise locale est intéressée par les rampes de chauffage au gaz de la salle des sports actuellement concernée par des travaux d'extension et de réhabilitation.

Après renseignements sur la valeur des rampes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise** la cession des six rampes de chauffage pour la somme de 350,00 € TTC la rampe, laquelle somme est acceptée par le demandeur.

#### ✓ **CONVENTION POUR LA PERCEPTION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT AVEC LA NANTAISE DES EAUX**

Suite à consultation par marché public, la Nantaise des eaux a remplacé la SAUR sur le secteur de l'Angle Guignard comme prestataire du service de l'eau.



Ceci implique que la commune de Saint Germain de Prinçay doit signer une nouvelle convention pour la perception de la redevance assainissement avec la Nantaise des Eaux.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil Municipal **autorise** la signature de la convention citée ci-dessus dans les mêmes termes retenus dans la précédente convention.

#### ✓ **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL DE DESHERBAGE**

La Communauté de Communes a acquis pour le compte des communes qui la composent un matériel de désherbage type eau chaude/mousse. Le coût, pour la commune utilisatrice, est fixé à 30,00 € par heure.

Pour permettre l'utilisation de ce matériel, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à signer une convention établie par la Communauté de Communes pour fixer les obligations de chaque partie et régler les questions d'assurance.

#### ✓ **TABLEAU DES EFFECTIFS**

La mutation de la secrétaire de mairie et l'arrivée de sa remplaçante, imposent de modifier le tableau des effectifs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise** la suppression du poste de rédacteur principal de 1ère classe et crée, à compter du 1er septembre 2016, un poste correspondant au statut de la nouvelle recrue, à savoir un poste d'adjoint administratif de 1ère classe.



✓ **RIFSEEP « REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS ET DE L'EXPERTISE ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL »**

Monsieur le Maire présente le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel, créé par le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014. Celui-ci vient simplifier le paysage indemnitaire en se substituant à l'ensemble des primes des fonctionnaires relevant de la loi du 11 janvier 1984.

Cette indemnité est versée par groupes d'emplois en tenant compte des fonctions, elles-mêmes hiérarchisées par niveau de responsabilité et d'expertise (encadrement, coordination, expertise, initiative ...)

En vertu du principe de libre administration, chaque collectivité ou établissement peut définir ses propres critères.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé du Maire, décide à l'unanimité :

*Vu l'avis du Comité Technique en date du 28 avril 2016*

- **D'adopter**, la proposition du Maire relative au nouveau régime indemnitaire
- **De valider** les critères ainsi que les modalités de versement proposés par le Maire
- **D'autoriser** le Maire à prendre et à signer les arrêtés.

*Questions diverses*

**Remplacement de la secrétaire de mairie :**

En début de réunion Monsieur le Maire a présenté Mme Elodie CHATAIGNER, laquelle, à la suite d'un entretien, a été retenue au poste de Secrétaire de Mairie en remplacement de Madame Blandine DESPREZ. Elle prendra ses fonctions le 1er septembre 2016.

**Lotissement de la Bodinière :**

Monsieur le Maire explique qu'un entretien a eu lieu avec Vendée Logement pour discuter de la construction de deux nouveaux locatifs sur le lotissement de la Bodinière. Pour des questions d'accessibilité, la construction ne pourrait se faire que sur les lots 10A ou 11A.

Il est nécessaire de faire une étude plus poussée au préalable.

**Zone constructible du Tail :**

Une rencontre avec le CAUE est prévue pour réfléchir à un plan d'aménagement de cette zone dans sa globalité.

**Réunion avec les jeunes de Saint Germain de Prinçay et leurs parents :**

Monsieur Dominique EMERIT explique qu'avec la commission Sport et Loisirs, il a été décidé de convier à une réunion les jeunes germinoises et leurs parents pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la commune. Des jeunes semblent motivés pour s'impliquer dans des projets. Les parents souhaitent également relancer les activités du Foyer des Jeunes et prendre une part active dans son animation.

La commission va se réunir fin juin pour étudier les faisabilités.

**Travail coordonné avec la commune de Sigournais :**

Une prochaine réunion est prévue avec le bureau municipal de Sigournais afin d'envisager de nouvelles actions qui pourraient être menées en commun comme la réunion du planning des salles.

**Fête Nationale :**

Monsieur Bernard GRELIER explique que la Préfecture impose un renforcement des règles de sécurité. Il ne sera plus possible pour les habitants inclus dans le périmètre de sécurité de regarder le feu d'artifice de chez eux. Les spectateurs devront tous être invités à rejoindre les points de rassemblement prévus.

**Téléthon :**

Les travaux de la salle rendent difficile l'accueil de manifestations. Pour cette raison, rien ne sera organisé par la commune cette année. Néanmoins, des élus seront présents et la commune participera à l'accueil des marcheurs.

**Familles Rurales :**

Les bénévoles des associations Familles Rurales Saint Germain de Prinçay, Sigournais, Rochetjoux et Saint Prouant souhaitent embaucher une personne sur la base de 7H/semaine pour les décharger des tâches administratives. Les modalités restent à définir pour les quatre communes.

**Apprentissage :**

Monsieur Dominique PAILLAT explique que la commune a été sollicitée pour accueillir un jeune de la commune en contrat d'apprentissage. Les agents techniques pourraient former ce jeune. Le coût pour la commune va être étudié.

**Réunion avec le club de foot :**

Une réunion aura lieu le 1er juillet avec le bureau du foot afin de parler de l'entretien des bâtiments et des aires de jeu pour une utilisation des équipements de Saint Germain de Prinçay dans les meilleures conditions.

**Incivilités et dégradations :**

Monsieur Franck GUITTON s'interroge sur la conduite à tenir devant de plus en plus de dégradations et d'actes violents qui touchent nos communes. Monsieur le Maire explique que la gendarmerie lui a dit, qu'hormis déposer plainte, ce que la commune a toujours fait quand les faits la concernaient directement, elle ne peut pas s'impliquer directement dans des faits privés.

## ACTUALITÉS GERMINOISES

### Bienvenue à Élodie CHATAIGNER



Suite au départ de Madame Blandine DESPREZ, Secrétaire de Mairie depuis le 1er janvier 2007, la commune a recruté pour la remplacer Madame Élodie CHATAIGNER qui a pris ses fonctions à la Mairie depuis le 1er septembre.

Depuis plusieurs années, Madame Élodie CHATAIGNER exerçait la fonction de Secrétaire de Mairie pour la commune de Sainte Florence.

Élodie est désormais la Secrétaire Principale pour notre commune de Saint Germain de Prinçay.

Nous lui souhaitons Bonne Chance et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

## EXTENSION / RÉNOVATION DES SALLES, Les travaux se poursuivent



Commencé en juin, le chantier de la salle polyvalente a repris après une pause estivale. Le calendrier des travaux prévu sur 12 mois est bien respecté, la phase de désamiantage est maintenant terminée. Ces travaux occasionnent une gêne pour les riverains et notamment pour les usagers de l'école et de l'accueil périscolaire. Afin de préserver la sécurité de tous, il est conseillé d'éviter de se stationner sur le parking de la salle et d'utiliser le parking du terrain de tennis ainsi que celui situé près du restaurant scolaire.

### Quelques chiffres :

- Durée des travaux : 1 an
- Montant total du marché pour les travaux : 1 493 356,54 € HT
- Surface plancher supplémentaire :  $\approx$  400 m<sup>2</sup>
- Surface totale plancher après travaux : 1858 m<sup>2</sup>

## SITE INTERNET

La commune a remplacé son site internet devenu obsolète par un nouveau site, en ligne depuis le 8 juillet dernier.

Il est le fruit d'une collaboration entre la commission « communication » et l'agence Web Créatif de Chantonnay.

Ce portail de la commune se veut un outil de communication privilégié avec les administrés : vous trouverez les services proposés par la commune, les démarches administratives ... vous saurez tout de la vie économique et associative. Pensez à consulter l'agenda des manifestations, les réservations de salles ...

Découvrez également : Méli-mélo, le blog de Saint Germain.

Afin de faire vivre ce site, la commission « communication » compte sur une interaction entre la commune et vous. Pour cela adressez vos informations, photos, qui pourront être relayées sur notre site à l'appréciation de la commission.

**Bonne navigation à toutes et à tous.**

[stgermaindeprincay.fr](http://stgermaindeprincay.fr)



## LA MAISON DE VIE

La Maison de Vie « le Tail Fleuri » a ouvert ses portes aux résidents le 1<sup>er</sup> juin. A compter de fin septembre, tous les résidents de la structure auront pris possession de leur logement. Quatre sont originaires de la commune de Saint Germain de Princay, douze sont originaires de la commune de Chantonnay et les autres résidents sont issus des communes aux alentours.

Une équipe de neuf agents polyvalents participe au bon déroulement de la journée, à savoir : l'accompagnement des résidents dans la vie quotidienne, la préparation des repas et service en salle à manger, l'entretien du linge, l'entretien des parties communes, l'animation ainsi que les veilles de nuit.

**Ludivine CRÉMOIS, Directrice**



## 2 BOUCLES LABELISÉES VENDÉE VÉLO SUR NOTRE TERRITOIRE



La Vendée propose 1 150 kms d'itinéraires départementaux, et une trentaine de boucles locales (650 kms). Poursuivant la dynamique départementale, la communauté de communes du Pays de Chantonnay a créé quatre

boucles cyclables, labélisées Vendée Vélo par le conseil départemental. Il y a 4 boucles sur le territoire de la Communauté de Communes dont 2 à Saint Germain de Princay : **boucle du Breillet** - départ Place de la Mairie : 11,4 kms et **boucle des Terres Noires** - départ Place de la Mairie : 11,7 kms.

Ces circuits permettent de découvrir la commune, son histoire, son architecture.

Informations : [vendeevelo.vendee-tourisme.com](http://vendeevelo.vendee-tourisme.com) et [www.cc-paysdechantonnay.fr](http://www.cc-paysdechantonnay.fr)

## VENDÉE HABITAT vous aide à devenir propriétaire



Grâce à son nouveau dispositif de la location accession, le PSLA catalogue 2016-2018, Vendée Habitat facilite votre accession à la propriété à Saint Germain de Princay. Profitez de prix très attractifs pour nos maisons du T3 plain-pied au T5 duplex : **moins de 124 000 €, terrain compris** pour une maison T3 d'environ 75 m<sup>2</sup> sans oublier de nombreux autres avantages et notamment financiers.

Contact : Mairie Tél. **02 51 40 43 82** ou Vendée Habitat Tél. **02 51 09 85 57**

[www.vendeehabitat.fr/Faire-contruire-sa-maison/Le-PSLA-Catalogue-2016-2018](http://www.vendeehabitat.fr/Faire-contruire-sa-maison/Le-PSLA-Catalogue-2016-2018)



## Déchetterie de chantonnay

### Collecte de déchets contenant de l'amiante

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le **vendredi 7 octobre 2016 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à la déchetterie de Chantonnay.**



Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

### Tarifs\*

Jusqu'à 25 kg : 10 €  
De 26 à 50 kg : 15 €  
De 51 à 75 kg : 20 €  
De 76 à 100 kg : 25 €  
Au-delà de 100 kg : 25 € + 0,90 € par kilo supplémentaire. \*(Tarifs 2015 donnés à titre indicatif)

**Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 0 800 948 2016 avant le 30 septembre 2016** (appel gratuit depuis un poste fixe).



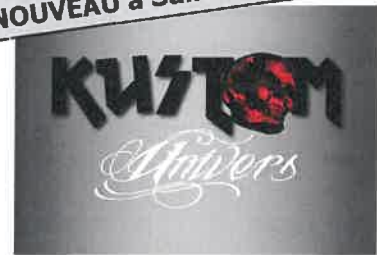
### "Bien vivre son handicap"

Tel est le thème de la 4ème édition de l'action « **Mois du Handicap** », organisée par la Direction des Bibliothèques, en partenariat avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

**Du 16 septembre au 15 octobre 2016, des animations gratuites de sensibilisation au handicap seront organisées dans plusieurs bibliothèques de Vendée dont Chantonnay.**

Renseignements et inscriptions à la **bibliothèque de chantonnay**  
Tél. 02 51 46 83 16

**NOUVEAU à Saint Germain !**



Mécanique Moto-Cyclo-Quad  
Zone d'activités le Bouchage  
Tél. 07 71 81 49 07  
Kustom.universe@outlook.fr

Le vendredi 14 Octobre **Concours de Belote** Salle de l'Aubépin à Sigournais - CLUB RETRAITÉS de Saint Germain

Le samedi 19 Novembre **Poule au pot** Salle de l'Aubépin à Sigournais - BASKET

Le Vendredi 25 Novembre **Concours de Belote** Salle de l'Aubépin à Sigournais - BASKET

Le Dimanche 11 Décembre **Relais du Père Noël** - GERM'EN FÊTES

Le Samedi 17 Décembre **Relais du Père Noël** - GERM'EN FÊTES

Le Vendredi 9 Décembre **Arbre de Noël** à St Vincent Sterlanges - ÉCOLE PUBLIQUE de Saint Germain

Le Vendredi 16 Décembre **Arbre de Noël** Salle de l'Aubépin à Sigournais - ÉCOLE PRIVÉE de Saint Germain



## Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay

Spectacle proposé par la Communauté de Communes du Pays de chantonnay, dans toutes les communes du Canton du **30 septembre au 8 octobre 2016** aura pour thème cette année : **le théâtre classique revisité avec « George Dandin de Molière.**

En raison des travaux de la salle, la commune de Saint Germain de Prinçay ne participera pas à l'édition de cette année.

Toutes les précisions dans le flyer joint au Petit Écho.

## La Semaine Bleue



Semaine Nationale des Retraités  
et des Personnes Âgées



**RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES**, au plus près de vous, es communes de la Chataigneraie, Chantonnay, le Boupère et Pouzauges vous proposent des animations **entre le 10 octobre et le 24 novembre 2016.**

Pour les réservations, veuillez consulter le flyer du programme en Mairie ou sur [www.clicestvendee.fr](http://www.clicestvendee.fr)





# MAIRIE INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

Tél. 02 51 40 43 82

Lundi : 9h00 > 12h30 - 14h00 > 17h30  
 Mardi : 9h00 > 12h30  
 Mercredi : 9h00 > 12h30 - 14h00 > 17h30  
 Jeudi : 9h00 > 12h30  
 Vendredi : 9h00 > 12h30 - 14h00 > 17h30  
 Samedi : 9h00 > 12h00

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 09 72 38 65 88

Mercredi : 10h00 > 12h00  
 Samedi : 10h00 > 12h00

## AGENCE POSTALE

Tél. 02 51 40 43 80

**Départ courrier**

Lundi : 13h45 > 16h45  
 Mardi : 13h45 > 16h45  
 Mercredi : 13h45 > 16h45  
 Jeudi : 13h45 > 16h45  
 Vendredi : 13h45 > 16h45

**15h30**

Samedi : 10h00 > 12h00

**12h00**



Pour pouvoir voter aux élections présidentielles de 2017, il faudra impérativement s'être inscrit sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2016**.



**ACCUEIL  
DES NOUVEAUX  
ARRIVANTS**

**Vous venez d'arriver à Saint Germain de Prinçay ?**

N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie où vous serez informés des démarches administratives à accomplir. Votre passage en mairie nous permettra également de vous convier au **pot d'accueil des nouveaux arrivants** qui aura lieu le **vendredi 25 novembre 2016 à 19h00 en Mairie**.

Les bénévoles de la « **Brigade Verte** » ont repris du service fin mai et ont été un véritable soutien pour les agents techniques chaque mardi et jeudi jusqu'à la fin juin. Avec l'arrivée de deux nouvelles personnes, la « **Brigade Verte** » compte 10 bénévoles. Qu'ils soient tous remerciés pour leur contribution à l'embellissement des espaces verts du bourg.



En raison des travaux des salles, la **Cérémonie des Vœux du Maire** aura lieu conjointement avec la municipalité de Sigournais le **vendredi 6 janvier 2016 à 19 h 00** à la salle de l'Aubépin à Sigournais.

## ⇒ L'école publique

### Quelques chiffres de la rentrée ...

Pour les enfants de Saint Germain de Prinçay qui souhaitent être scolarisés à l'école publique, il existe un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui regroupe les communes de Saint Vincent Sterlanges, Sigournais et Saint Germain de Prinçay avec un service de transport, de cantine et de garderie périscolaire pour chaque école.



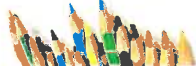
Pour la rentrée 2016-2017 le RPI compte **66 élèves** : **25 à l'école maternelle de Saint Germain de Prinçay** (avec 4 élèves de moins de 3 ans) **23 élèves à l'école de Sigournais** (CP, CE1 et CE2) et **21 élèves à l'école de Saint Vincent Sterlanges** (CE2, CM1 et CM2).

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées sur le RPI Mme BAROUILLET à Sigournais et Mme DODIER à Saint Vincent Sterlanges. **Contact : Cécile CALAMY Directrice à Saint Germain de Prinçay Tél. 02 51 40 45 98**

### **Appel à candidature dans le cadre du Service Civique**

Pour l'année scolaire 2016-2017, 2 missions de services civiques ont été ouvertes pour les écoles publiques de Sigournais et de St Vincent Sterlanges. Nous recherchons donc 2 jeunes de 18 à 25 ans pour une mission de 6 à 9 mois au sein des écoles du RPI. Cette mission d'intérêt général donne lieu au versement d'une indemnité (573 €) et s'effectue pendant la durée du temps scolaire (26h/semaine). Cette mission a pour but d'aider l'enseignant dans les différentes activités de la vie de classe (accueillir, organiser la classe, animer les fêtes d'école, assister les enseignants pendant le temps de classe, gérer les outils informatiques et les bibliothèques, participer aux déplacements et aux sorties, rechercher des dispositifs et des projets citoyens avec des partenaires locaux...).

## ⇒ L'école privée



Total effectif pour cette rentrée : **119 élèves**

- ✓ **PS/MS** : Mme Nathalie BÉNATIER : 25 élèves
- ✓ **GS/CP** : Mme Mélanie CALLEAU : 24 élèves (nouvelle enseignante qui était en poste à Chauché l'an passé)
- ✓ **CP/CE1** : Mme Catherine CARTRON : 21 élèves
- ✓ **CE2** : Mme Anita JOUTEAU : 19 élèves
- ✓ **CM1/CM2** : Mme Isabelle PUAUD : 30 élèves

Madame Cécile MARTINEAU qui était en poste aux Epesses l'année dernière assure la décharge de direction chaque jeudi. Monsieur Philippe AVRIL est le maître du Regroupement d'Adaptation: il se déplace dans 8 écoles du secteur pour une aide aux enfants en difficulté.

Mesdames Claudine AMIAUD et Florence MACÉ sont ATSEM dans les deux classes maternelles.

**Contact : Isabelle PUAUD Directrice Tél. 02 51 40 40 83**